

Go !

Parcours jeunes artistes

Edition 2019 – Appel à candidatures

- **Le Parcours 2019**

La 5^e édition de *GO ! Parcours jeunes artistes*, organisé par et dans la ville de Mons aura lieu les weekends des **5, 6 et 11, 12 mai 2019** (vernissage prévu le vendredi 4 mai), dans le cadre de la biennale de Mons, capitale culturelle. L'objectif de ce parcours est de diffuser le travail des jeunes créateurs de notre région et au-delà.

Quinze lieux seront mis à disposition dans le centre-ville de Mons et le nombre d'artistes sélectionnés et présentés sera limité à 20 afin de :

- Permettre un encadrement maximum pour les artistes retenus.
- Limiter le temps de la visite du parcours à maximum 3 h pour les visiteurs.

- **Règlement :**

- L'inscription est gratuite.
- Les artistes libèrent les droits d'auteur pour l'utilisation de l'image d'une de leurs œuvres dans le cadre de la promotion de l'événement.
- La participation au parcours est réservée aux artistes âgés de – de 40 ans.
- Les moyens d'expression sont multidisciplinaires (photo, peinture, sculpture, installation, gravure, design ...).
- L'artiste n'est en aucun cas rémunéré.

- **L'organisateur s'engage :**

- À imprimer un dépliant présentant les différents lieux d'expositions avec le nom de(s) l'artiste(s) qui y est (sont) présenté(s).
- À signaler les lieux d'expositions de façon visible pour le public visiteur.
- À mettre en place une campagne de communication autour de l'événement (flyers, affiches, site internet...).
- À choisir les lieux en fonction des candidatures retenues (en concertation avec les participants).
- À ne demander aucun pourcentage en cas de ventes réalisées.

- L'organisateur ne contracte pas d'assurance pour les œuvres des participants. Ni durant leurs expositions ni lors du montage et démontage. Par conséquent, l'artiste, par sa participation, s'engage à abandonner tout droit de recours contre l'organisateur.

NB : chaque participant est invité, s'il le désire, à contracter lui-même une assurance pour ses œuvres.

- **Envoi des dossiers et inscriptions**

L'inscription ainsi que le dossier de présentation (CV, photos, catalogues,...) doivent nous parvenir par courrier postal ou par mail (dossier PDF).

Le formulaire d'inscription doit être dûment complété et signé.

NB : Ne pas envoyer de liens renvoyant vers vos sites web. Il ne sera pas possible pour le comité de sélection de visionner ou de faire des recherches sur les sites

Pour le

Jeudi 31 janvier 2019

(passé cette date, les inscriptions ne seront pas prises en considération)

Dossier envoyé par la poste

Bruno Vande Graaf
Pôle muséal – BAM
Rue neuve, 8
7000 Mons

Dossier envoyé par mail

(via Wetransfer)
bruno.vandegraaf@ville.mons.be
bouillonphilippe@voo.be

GO !

Parcours jeunes artistes

Edition 2019

Formulaire d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

CP :

Téléphone :

Email :

Site Web :

Discipline artistique :

Je soussigné déclare avoir pris connaissance
du règlement de *GO ! Parcours jeunes artistes*, édition 2019, organisé par la Ville de Mons et être
d'accord sur tous les termes.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait à

Le

Nous rappelons que les candidatures seront soumises à un jury